

Compte-rendu du Conseil Municipal du 22/09/2025

La séance débute à 20H

Présents : Aurélien Bielsa, Aline Degeilh, Yvon Lassalle, Agnès Rialland, Isabelle Bodineau, Robert Marchand, Elsa Eberstein

Excusé : Jean-Francis Barraud, Bruno Watrin

Secrétaire de séance : Agnès

Ordre du jour :

- SMDEA : modifications de la représentativité des communes
- Projet de chartre 2025-2040 PNR
- Participation de la commune à la complémentaire santé des agents
- Travaux en cours
- Jumelage avec un village palestinien
- Questions diverses

Conseil municipal :

- 1. SMDEA : modifications de la représentativité des communes

Le SMDEA propose de réduire le nombre de délégués afin de ne pas être bloqué lors des votes car les absences sont très nombreuses et ne permettent pas d'avoir le quota pour délibérer. 330 communes concernées avec un ou plusieurs délégués actuellement.

Des comités territoriaux seraient créés par secteurs pour une meilleure proximité avec le terrain. 8 sur le département.

Délibération : ces modifications sont adoptées à l'unanimité

- 2. Projet de chartre 2025-2040 PNR

Le PNR a préparé la nouvelle chartre avec 3 grandes ambitions :

- Le citoyen au cœur du projet (privilégier l'humain)
- Les grands défis climatiques, fonciers, éco durable, alimentaires..
- Préservation des ressources (foncier, bois, eau, biodiversité.)

138 communes à ce jour, et 26 en cours d'adhésion soit 164 adhérents représentant 66000 habitants.

20 salariés actuellement à temps plein.

Délibération : vote à l'unanimité pour renouveler l'adhésion de la commune pour 2025 à 20240 et valider la nouvelle chartre.

- 3. Participation de la commune à la complémentaire santé des agents :

La participation des communes au financement des complémentaires santé des agents sera obligatoire à compter de janvier 2026. (Déjà appliqué dans le privé). La commune doit saisir le CST du département pour avis et information puis devra délibérer sur le montant de la prise en charge.

A revoir au prochain conseil avec les informations complémentaires

- 4. Travaux en cours

- Le logement n°1 au-dessus de la mairie est libre. Des travaux de remise en état et de modification sont en cours avant de le remettre en location (la commission d'attribution statuera cette semaine à partir des demandes reçues à ce jour et correspondantes à ce type de logement).
- Ecole : des travaux ont été réalisés avant la rentrée (peintures, étagères, aménagement) ainsi que la modification des clefs des différentes portes.
- Garde-corps route de Bouche : il est à la finition (peinture) et sera posé dans les prochaines semaines.
- Réserves incendies : 5 sur 6 sont posées et opérationnelles.
- Eclairage de Bouche : les travaux devraient se terminer sous peu.
- A finaliser : pluvial à la Garabère et à Menay, ralentisseur à Ruquet, fossé de Badassac, clôture du verger communal.
- Projet rénovation de la Grange : nous avons déposé diverses demandes de subventions auprès de l'Etat, de la Région et du Département pour un coût total des travaux de 237 000€.

Le département nous accorde 22400€, nous attendons la réponse de la Région qui pourrait se situer autour de 20 000€. L'état ne nous a rien accordé en 2025 (il ne voulait pas se prononcer sans avoir connaissance des autres subventions accordées), le dossier sera redéposé pour 2026. De fait, les travaux ne pourront pas commencer en fin d'année comme espérés.

- 5 Jumelage avec un village palestinien

Nous avons reçu COUSERAN PALESTINE lors d'un dernier conseil pour envisager un jumelage entre PAILHES et un village palestinien. De projet ne peut se construire qu'avec des citoyens intéressés et qui souhaitent faire vivre ce jumelage.

Nous allons proposer aux responsables de TADAMOUN qui tiennent leur festival à PAILHES le mois prochain, et à COUSERAN PALESTINE qui sera présent de faire passer l'information et de recueillir les avis, questions et propositions afin de démarrer une réflexion et envisager une suite.

- 4. Questions diverses :

* LABEL INTERBIO la commune a été retenue comme territoire BIO ENGAGE et le label sera remis lors d'une cérémonie à BOUCHE le 11 octobre prochain à 14h30 avec diverses animations. Un apéritif conclura cette rencontre vers 18h. La mairie invite tous les professionnels concernés et les partenaires à venir partager ces temps forts.

* PROJET ESPACE COMMUNAL : les réunions se poursuivent tous les mois pour construire ce projet. L'idée de créer une association se précise pour gérer cet espace, le faire vivre et en faire une dynamique locale. Les jardins partagés pourraient être rattachés à ce projet.

50 arbres seront financés par le PETR, les plantations commenceront en octobre prochain par étapes.

*TADAMOUN : festival prévu en octobre. Bien vérifier l'organisation pratique autour du festival afin d'éviter aux maximum les nuisances (parking, propreté, bruits...)

Des élus ont rencontré les responsables pour préparer leur venue et rappeler les consignes.

*CIRQUE du 23 octobre au 19 novembre : installation derrière l'église des caravanes et du chapiteau. Plusieurs représentations sont prévues sur les week-end du 8-9 nov et 15-16 nov.

*ESTANQUET : le jugement qui nous oppose à MESCLADIS est prévu début décembre pour la résiliation de bail. D'ici là, les élus vont à nouveau rencontrer l'avocat pour envisager l'issue, les autres possibilités d'action au-delà de ce jugement.

Afin de ne pas perturber les débats et ne pas être pris en défaut, il est conseillé à tous d'attendre ce jugement et de laisser la justice statuer.

Fin de l'ordre du jour, la séance est levée à 11h00.